

SAGE Sèvre Niortaise Marais Poitevin : la colère s'amplifie

Les associations **APIEEE** (Association de Protection d'Information et d'Etude de l'Eau et de son Environnement) et **DSNE** (Deux-Sèvres Nature Environnement), la **Fédération Départementale de la Pêche des Deux-Sèvres**, **l'Union Fédérale des Consommateurs 'Que choisir' des Deux-Sèvres** et les associations regroupées dans le **collectif Carg'Eau** des Deux-Sèvres auquel se joint le mouvement **'De l'eau pour tous'** représenté par sa porte-parole H. Girard, sont scandalisées du vote des représentations agricoles et de quelques élus qui ont fait échouer l'adoption du SAGE (schéma d'aménagement et de gestion de l'eau) de la Sèvre Niortaise et du Marais poitevin.

Pourtant, l'urgence est claire pour tous :

- Les rivières et les zones humides des Deux-sèvres ont encore subi cet été une situation déplorable que la météorologie n'explique pas à elle-seule : la *Fédération de la Pêche*, soutenue par l'APIEEE, a constaté que presque la moitié des cours d'eau des Deux-Sèvres était 'à sec' ou ne s'écoulait pas encore au 1^{er} octobre 2010.
- Le Marais poitevin continue de se dégrader : la flore de ses prairies trop longuement asséchées chaque année se banalise ; ses eaux de médiocre qualité et privées de crues hivernales favorisent les espèces envahissantes les plus résistantes.
- La ressource en eau potable ne s'améliore pas, et exige toujours plus de traitements coûteux de potabilisation, ou bien des mélanges savamment dosés à grand renfort d'interconnexions.

La ressource en eau est limitée : on déshabille Paul pour habiller Pierre au gré des intérêts catégoriels les plus vindicatifs sur la place publique. Or le SAGE est l'outil qui permet d'encadrer les arbitrages dans le sens de l'intérêt général, contraints par des financements eux aussi limités.

La ressource en eau est fragile : les exploitations qui s'éloignent de l'agriculture intensive chimique doivent pouvoir être gratifiées car, en même temps, elles respectent les consommateurs qui privilégient la qualité. Le SAGE se doit d'y contribuer.

Comment croire encore ces représentants agricoles majoritaires lorsque, s'agissant de construction de vastes et coûteuses réserves d'eau par exemple, ils se répandent en offre de dialogue et en promesse d'ouverture à la cause 'environnementale' alors que, au pied du mur, ils retrouvent leurs réflexes de la défense d'une minorité d'entre eux ?

Comment comprendre les élus qui ont suivi ce mouvement alors que nombre de leurs administrés s'inquiètent et l'ont encore exprimé par les manifestations de cet été ?

Ces élus doivent pouvoir se ressaisir.

Les organisations signataires s'associent à la Coordination pour la Défense du Marais Poitevin pour demander à ce qu'une nouvelle réunion de la CLE soit convoquée ce mois de janvier afin de réexaminer la situation.

Niort, le 21 décembre 2010